



Résolution du conseil communal du 10 septembre 2019

Le Conseil,

- Entend 1 interpellation du public
- Désigne 5 agents constateurs
- Approuve le protocole d'accord pour la résiliation d'une Centrale de marché concernant le plan de Qualité Paysagère et Urbanistique pour l'espace public du territoire du Canal de la Région de Bruxelles-Capitale (BKP)
- Prend connaissance des décisions du collège pour :
 - l'approbation de l'avenant 2 du marché de services relatif à la mission d'auteur de projet pour l'opération 2C du Contrat de Quartier Durable Albert, à savoir « Rénovation de la crèche « la Ruche » et augmentation de sa capacité d'accueil »
 - la réalisation d'études complémentaires dans le cadre des travaux de dépollution du site « Neerstalle-Teinturerie »
 - l'approbation l'avenant n°2 du marché « Pôle Marconi : Mission d'auteur pour la construction d'une nouvelle maison de quartier et réaménagement d'espaces récréatifs et paysagers» en vue de palier le retard du chantier
 - l'acquisition de lecteurs de "cartes d'identité"
 - l'acquisition d'un lave-vaisselle professionnel et admet la dépense
 - la mission d'étude et d'encadrement du réaménagement des voiries Kersbeek, Bempt et Verrerie
 - la restauration du Pavillon Joséphine au Parc Jacques Brel
 - la plantation de nouveaux arbres dans les parcs et le remplacement des arbres morts en voirie
 - l'abattage et élagage d'arbres
 - le remplacement de divers matériels pour le service Plantation et le cimetière
 - l'achat de compteur de vélos
 - les interventions lourdes sur les terrains synthétiques au Bempt
 - l'achat de Bacs d'Orangerie
 - l'achat d'un tracteur-tondeuse
 - le marquage en voirie
 - la réfection des voiries au cimetière de Forest
- Approuve le revu de la convention d'occupation à titre précaire du bâtiment sis Avenue Van Volxem, 400-402
- Approuve le deuxième avenant au protocole d'accord soumis par BELIRIS pour l'opération 1G « Aménagement de la place Albert et jonctions avec les axes de circulation » vers 3C « Rénovation de la voirie et des trottoirs de la rue Vanden Corput »
- Approuve le bail emphytéotique de mise à disposition régissant la mise à disposition à Sibelga d'un local de 12 m² au niveau -1 du complexe Centr'AL, sis à Forest au 129-131 avenue Besme
- Acquiert du matériel informatique pour le bon fonctionnement des services et leur intégration dans le parc informatique communal
- Acte que les mariages se célébreront dans le bâtiment arrière du Kraft, rue Saint-Denis, 14 le samedi 21 septembre 2019
- Emet un avis quant à 4 comptes et 3 budgets de fabriques d'église
- Exécute les sept décisions judiciaires prises en défaveur de la commune

- Prolonge les conventions de « mise en concession des marchés, foires et brocantes de la Commune de Forest » et de « mise en concession du nouveau marché d'alimentation, de fleurs et d'artisanat le mardi après-midi sur le parvis et la place Saint-Denis »
- Autorise le collège des bourgmestre et échevins à se désister de l'instance pendante devant la Cour d'appel de Bruxelles, inscrite au rôle sous le numéro 2015/AF/41, relative à la taxe sur les spectacles et les divertissements et, en particulier, aux avertissements-extrait de rôle envoyés le 13 mars 2012 par la commune de Forest à la BVBA GREENHOUSE TALENT
- Autorise le collège des bourgmestre et échevins à se désister de l'instance pendante devant la Cour d'appel de Bruxelles, inscrite au rôle sous le numéro 2013/AF/153, relative à la taxe sur les spectacles et les divertissements et, en particulier, aux avertissements-extrait de rôle envoyés le 8 septembre 2010 par la commune de Forest à la BVBA GREENHOUSE TALENT
- Autorise le collège des bourgmestres et échevins à interjeter appel du jugement du 13 décembre 2018 rendu par la 32^{ème} chambre du Tribunal de Première Instance francophone de Bruxelles (RG 16/2777/A) dans le litige opposant la commune de Forest à la S.A. ORANGE BELGIUM (anciennement S.A. MOBISTAR)
- Approuve la convention à conclure avec l'école IEHS, pour l'occupation à titre précaire du bâtiment sis à Forest, avenue Van Volxem 400-402
- Approuve la convention d'occupation à titre précaire, à conclure avec l'asbl Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés, pour l'occupation du bâtiment sis à Forest, avenue Van Volxem 402
- Approuve le règlement-redevance sur le stationnement des véhicules à moteur sur la voie publique
 - Approuve les conditions du marché pour l'aménagement de sécurité - Programme 2019 (3 lots)
- Prend acte de la déclaration de places vacantes pour l'année scolaire 2019/2020
- Approuve le règlement relatif aux inscriptions des élèves dans l'enseignement communal francophone ordinaire
- Approuve la convention de mise à disposition temporaire à titre gratuit des trois appartements place St-Denis 7, 2^{ème} étage et 3^{ème} étage
- Approuve le revu de l'information au conseil pour la fourniture d'outillage pour le service Logement
- Approuve le transfert total du subsidie à la zone de police compris dans la quote-part communale
- Approuve le règlement d'école pour GBS De Puzzel & GBS De Wereldbrug
- Approuve le remplacement d'un représentant au sein du comité de gestion au sein de SPECTRUM
- Entend 5 interpellations, 1 motion et 6 questions orales de conseillers communaux
- Prend acte d'une démission
- Octroie 8 pensions
- Transfert une provision
- Approuve une transaction financière